

Pensez aussi à :

- Conserver des zones refuges sur les bordures favorables à la faune.
- Ne pas broyer les bordures enherbées avant moisson.



Îlot arbustif sur bande enherbée

- Adapter la taille et la forme des parcelles sans affecter l'efficacité du travail (parcelles longues et étroites).
- Éviter l'intervention de plusieurs machines dans la même parcelle en même temps.



ONCFS
Direction des actions territoriales
BP 20
78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex
Tél. 01 30 46 60 50
Fax 01 30 46 60 57
oncfs.agrifaune@oncfs.gouv.fr
www.oncfs.gouv.fr



APCA
9, avenue George V
75008 Paris
Tél. 01 53 57 10 10
Fax 01 53 57 10 05
accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr



FNSEA
11, rue de La Baume
75008 PARIS
Tél. 01 53 83 47 47
Fax 01 53 83 48 48
fnsea@fnsea.fr
www.fnsea.fr



FNC
13, rue du Général Leclerc
92136 Issy-les-Moulineaux
Tél. 01 41 09 65 10
Fax 01 41 09 65 20
contact@chasseurdefrance.com
www.chasseurdefrance.com

Sur mon exploitation,
je réduis
l'impact des machines
sur la faune sauvage !



Concilier
agronomie,
économie,
environnement,
faune sauvage.



Limitez l'impact des machines agricoles sur la faune sauvage



Équiper les machines d'une barre d'effarouchement.

Objectif : faire fuir les animaux devant les engins.



Diminuer la vitesse de travail sur les lisières.

Objectif : laisser le temps de fuir aux animaux.



Éviter le travail de nuit.

Objectif : épargner les animaux diurnes (perdrix, faisan, caille, alouette...).

Alouette des champs



Perdrix



Faisan



Lièvre



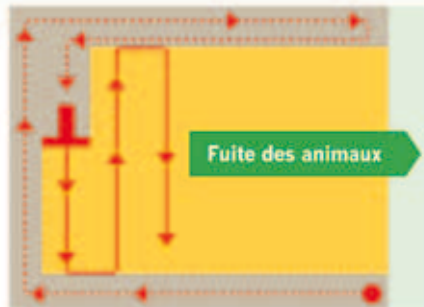
Chevreuil



Calendrier de reproduction de quelques espèces : une période à risque d'avril à juillet.

Espèces/ Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Alouette des champs				■	■	■	■	■	■			
Perdrix				■	■	■	■	■	■			
Faisan				■	■	■	■	■	■			
Lièvre		■	■	■	■	■	■	■	■			
Chevreuil				■	■	■	■					

■ Ponte, couvaion, éclosion, mise bas
■ Élevage des jeunes



Travailler les parcelles après détournement partiel en laissant une lisière sans intervention.

Objectif : faire fuir les animaux par les bordures, ne pas les piéger au centre de la parcelle.



Régler la barre de coupe (> à 20 cm) lors de la moisson des céréales.

Objectif : ne pas détruire les nids, les couveuses et les autres animaux blottis.